

DELIM/DIPE/B/Chef de la section de coordination et d'expertise de la division de l'immigration

Ref : 2026-2159647

Fonction publique Fonction publique Territoriale	Employeur PP-Direction des ressources humaines Pôle de l'instruction des titres de séjour/ Division immigration professionnelle et étudiante/ 9 boulevard du Palais 75004 Paris	Localisation 9 boulevard du Palais 75004 Paris – Métro (4) Cité
--	--	---

Domaine : Relation à l'usager

Date limite de candidature : 31/12/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	Expérience souhaitée Non renseigné		
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie B (profession intermédiaire)	Management Non renseigné	Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Groupe RIFSEEP 1

Vos activités principales

Sous l'autorité du chef de division et de son adjointe, vous êtes en charge de la section de coordination et d'expertise de la division. A ce titre, vous assistez les chefs de la division dans le pilotage de l'activité de la DIPE. Vous êtes directement en charge de la supervision de la section, composée de 2 agents de catégorie C ainsi que de la supervision fonctionnelle de l'activité des deux autres sections de la DIPE, en lien avec la chefferie de division.

Vous disposez d'une autorité hiérarchique sur les gestionnaires administratives qui composent la section, chargées de missions transverses (établissement de convocations, tri, répartition et distribution du courrier, toutes tâches confiées par les chefs de division).

Vous disposez par ailleurs d'une autorité fonctionnelle sur les instructeurs des autres divisions concourant aux missions de la SCE. A ce titre, vous apportez, sous l'autorité des chefs de division, votre expertise juridique, technique et de pilotage auprès des cheffes de section, leurs adjointes et des instructeurs : appui et/ou prise en charge directe des dossiers signalés ou complexes (interventions, suite contentieux), recherches juridiques et techniques, appui au pilotage et optimisation de l'activité, toute mission transverse confiée par les chefs de division.

Vous êtes en outre chargé en lien avec les chef de la division :

- de faire appliquer et mettre en œuvre le droit au séjour ;
- de soumettre des avis et des analyses juridiques et techniques sur les dossiers qui vous sont soumis ;
- de suivre l'activité du service en veillant au respect des délais et des stocks (vous pourrez être amené à réaliser des statistiques et à faire des propositions d'amélioration de l'organisation pour assurer l'efficience du service) ;
- développer les ressources de la division (recrutement, formation) ;
- toute tâche confiée par le chef de division ou son adjointe.

Dans le contexte de dématérialisation progressive des demandes de titres de séjour (déploiement de l'ANEF) et de la mise en œuvre de la loi du 26 janvier 2024, vous participez également à la modernisation des procédures et à la mise en œuvre des réformes de la division et du pôle.

Profil recherché

Connaissances techniques

Avoir des compétences juridiques

/ niveau maîtrise

- requis

Connaître l'environnement professionnel

/ niveau maîtrise

- requis

Avoir des compétences en informatique -

bureautique

/ niveau pratique

- requis

Savoir-faire

Savoir appliquer la

réglementation

/ niveau maîtrise

- à acquérir

Savoir analyser

/ niveau maîtrise

- requis

Savoir travailler en équipe

/ niveau maîtrise

- requis

Savoir manager

/ niveau maîtrise - requis

Savoir s'organiser

/ niveau maîtrise

- requis

Savoir-être

Avoir le sens des relations humaines

/ niveau maîtrise

- requis

Savoir s'adapter

/ niveau maîtrise

- requis

Savoir communiquer

/ niveau maîtrise - requis

Éléments de candidature

Personne à contacter

pp-dim-pits-secretariat@interieur.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Code(s) fiche de l'emploi-type

ERUSA001

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à cette adresse :

Personnels de la préfecture de police :

https://drh.pp.minint.fr/images/2_boite_a_outils/dialogue/formulaire_unique_mobilite_detachement_entraide

Personnel Externe:

Pour être prise en compte, toute candidature doit impérativement être déposée sur Choisir le Service Public (CSP).

Une copie du dossier de candidature doit obligatoirement être envoyée à ces adresses :

CV et lettre de motivation à adresser à :

pp-dim-pits-secretariat@interieur.gouv.fr

Chef de la Division immigration professionnelle et étudiante : 01.53.71.41.65

Adjointe au chef de la Division immigration professionnelle et étudiante : 01.53.71.30.61

Secrétariat : 01 53 71 48 72 / 41 25 / 31 19 ou pp-dim-pits-secretariat@interieur.gouv.fr

Conditions particulières d'exercice

Vos perspectives

Accès à d'autres fonctions de management et d'expertise juridique au sein de la Délégation à l'immigration ou dans d'autres directions de la Préfecture de police.

Expérience à valoriser en vue du passage à un grade ou corps supérieur.

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Horaires variables - NBI 20 points

Télétravail possible une fois l'autonomie acquise (les missions télétravaillables possibles sont les suivantes : réponses aux courriels, rédaction/relecture des fiches de décision, management à distance).

Fondement juridique

Titre III du Livre III du Code général de la fonction publique (anciennement loi n°84-16 du 11 janvier 1984), cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le recrutement sur contrat :

2° de l'article L332-2 (anciennement 2° de l'article 4)

Codes permettant la prise de l'acte dans l'outil SIRH dédié :

SAA : 75IM2160

SAO : 75IM2161

Statut du poste

Vacant à partir du 18/08/2025

Métier de référence

Chargée / Chargé de l'instruction et de la délivrance des titres

Qui sommes nous ?

Activités du service

Le pôle instruction des demandes de titre de séjour est en charge de l'instruction des demandes de titres de séjour des ressortissants étrangers résidant à Paris.

La division immigration professionnelle et étudiante est chargée de l'application du droit au séjour des ressortissants étrangers qui sollicitent un titre de séjour pour motif professionnel ou d'études.

Composition et effectifs du service

La division est composée de trois sections : la section attractivité en charge des talents, des titres étudiant et recherche d'emploi–création d'entreprise, la section immigration professionnelle qui traite de l'ensemble des autres motifs professionnels de délivrance et notamment les titres de séjour en qualité de salarié et entrepreneur–profession libérale, la section de coordination et d'expertise, à vocation transversale et d'expertise sur l'ensemble des motifs traités par la division.

Son effectif s'élève à 62 agents (2 A – 6 B – 54 C) ainsi que plusieurs vacataires.

Liaisons hiérarchiques

- La cheffe de pôle et son adjoint
- Le chef de division et son adjointe

Liaisons fonctionnelles

- Autres divisions et cellules du pôle
- Pôle relation et service aux usagers